

Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

Vie de la commune 1
Nouveaux commerces aspétois

Jeunesse 2
Rentrée scolaire 2016



Manifestations 3
Halte Nomade

Au conseil 3

Brèves 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-asp31.fr



Vie de la commune

De nouveaux commerçants

Aspet est une ville dynamique. Pour preuve, l'installation, depuis environ un an, de plusieurs commerces sur la commune que nous sommes heureux de vous présenter...

L'Estanquet des saveurs

CHRISTINE LAGOUANELLE

Épicerie fine, cave à vins, vente de produits artisanaux locaux.



Coiffeur-barbier pour hommes

NICOLAS MESERAY

Coiffure, vente de parfums et produits de soins pour la barbe, maroquinerie.



Le Temps d'un caprice

JOSIANE LANGE
Prêt-à-porter femmes et hommes, bijoux et accessoires de mode.



R. Coiffure

RACHEL CAZAUX

Salon de coiffure femmes et hommes.



Taxi d'Aspet

NICOLAS RESCANIÈRES
Transport à la demande,
transport médicalisé.



Le Bonheur de la mie

WALLERAN KERVISER
Boulangerie, pâtisserie.



Aspet optique

PASCALE BEAUMONT
Opticienne, conseil et vente de lunettes.



École Germaine Barès

La rentrée des classes s'est effectuée le 1^{er} septembre pour les élèves d'Aspet avec cette année, comme l'année dernière, cinq classes : une pour les plus petits de maternelle, une classe regroupant les grandes sections et CP, une classe CE1-CE2, une CE2-CM1 et une pour les CM2. Les enseignantes sont les mêmes que l'an dernier :

Marielle Duffaut, Émilie Soudais, Nadia Jbilou, Cécile Bordes, Céline Barès, Françoise Pailhé, Sophie Dardenne et Aurélie Delluc, dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes ». Aux enseignantes s'ajoutent deux agents spécialisés des écoles maternelles, Laura Marquez et Françoise Monroq. Au programme de

cette année scolaire, sont prévus l'accueil de deux volontaires en service civique, qui seront en charge de mettre en place des animations pour les enfants, et l'organisation d'un voyage de quatre jours pour les CP-CE1 et CE2 à Saint-Jean-de-Luz.

Du nouveau pour les enfants

3 questions à... Valérie Latreille, remplaçante de Cédric Subreroque à la direction de l'ALAE

1- Pouvez-vous présenter votre parcours en quelques mots ?

À l'origine, je suis une animatrice nature, c'est-à-dire spécialisée dans l'éducation à l'environnement. J'ai ainsi organisé et animé de nombreuses classes découvertes. J'ai toujours travaillé dans le social, avec des publics très divers (enfants handicapés ou souffrant de troubles du comportement) mais toujours en lien avec la nature.

2- Qu'est-ce qui vous plaît dans ce nouveau poste que vous occupez depuis la rentrée ?

Ce qui est intéressant dans ce poste c'est de pouvoir suivre le rythme de l'enfant, en articulant les temps de travail, de loisirs et de repas. La particularité de l'ALAE est de pouvoir inscrire des projets dans le temps, en adéquation avec le projet de l'école, dans le but de créer un lien avec l'enfant mais aussi avec les parents. J'apprécie aussi le travail en équipe et j'ai la volonté de fédérer le personnel (ATSEM et animatrices) autour d'un projet commun.

3- Justement, quels sont vos projets pour cette année ?

Il y a plusieurs projets que j'aimerais mettre en place et développer. Tout d'abord, je souhaiterais réunir l'équipe, en lien avec le projet d'école, autour de plusieurs thématiques fortes liées à l'éco-citoyenneté et au respect de l'environnement (avec notamment un travail sur les fonds marins). Je souhaite aussi que nous abordions la thématique de l'alimentation ainsi que le respect du rythme de l'enfant. Pour cela, nous travaillerons ensemble, enseignantes, éducatrices et parents, afin d'élaborer un nouveau projet pédagogique commun.



Un fruit pour la récré



Nous vous parlions dans le précédent numéro des Nouvelles Brèves de la mise en place à la rentrée 2016 du programme « Un fruit pour la récré » pour les enfants de l'école Germaine Barès. C'est chose faite ! Tous les mardis, les enfants de la maternelle et du primaire ont droit à un fruit pendant la récréation : brugnons, melons et prunes leur ont déjà été proposés et ont rencontré un franc succès. À tel point que les quantités ont dû être revues à la hausse. Ce projet, porté par le centre communal d'action sociale d'Aspet et financé à 76 % par le ministère de

l'Agriculture et par des fonds européens a pu être mis en place grâce à la mobilisation du personnel de l'école. Les enfants attendent maintenant avec impatience la récré du mardi !

Programme des activités de l'accueil de loisirs associé à l'école

Les activités suivantes seront proposées le mardi après-midi aux enfants de maternelle :

- mardi 4 octobre : jeux sensoriels ;
- mardi 11 octobre : activités d'automne ;
- mardi 18 octobre : cuisine "pom' de reinettes et pom' d'api".

Au programme pour les primaires :

- mardi 4 octobre : art plastique/déco "aventure sous-marine"/balade contée ;
- mardi 11 octobre : photo/activités manuelles "air marin"/balade automnale ;
- mardi 18 octobre : poterie (création de poissons)/architecture/sport.

Retrouvez aussi ce programme sur le site internet de la mairie rubrique Vie quotidienne.

Mesures de sécurité à l'école

Dans le cadre du plan Vigipirate renforcé, des mesures de sécurité spécifiques ont été mises en place depuis la rentrée : l'accueil au portail de l'établissement est assuré par un adulte. Les parents des GS et CP doivent donner les renseignements concernant la cantine et l'ALAE aux enseignantes au portail. L'identité des personnes étrangères à l'école sera systématiquement vérifiée. Les familles ne doivent pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération des enfants.

Un exercice doit être réalisé le 13 octobre. Cet exercice qui se fera sous forme de jeu permettra de s'entraîner à s'échapper ou à s'enfermer. Les parents sont invités à échanger avec leurs enfants autour de ce sujet pour éviter tout climat anxieux.

Manifestations

Halte Nomade du livre jeunesse

5^e édition

La Halte Nomade, salon du livre jeunesse, s'installe pour la 5^e édition à Aspet du mardi 4 au samedi 8 octobre. Un programme riche et varié attend les plus jeunes comme les

plus grands : spectacles, ateliers, lectures, expositions, débats... couplé à un salon du livre jeunesse le samedi où vous pourrez rencontrer auteurs et éditeurs. Le programme est disponible sur le site : halte-nomade-du-livre-jeunesse.webnode.fr

Guylaine Kasza,
conteuse en résidence de territoire

Cette année, la Halte Nomade accueille Guylaine Kasza, conteuse voyageuse. Elle sera présente sur le territoire de fin septembre à fin novembre.

Elle développera un travail de création sur le thème du voyage et proposera également des lectures de contes pendant le salon le 8 octobre. Elle préparera, avec les élèves des écoles de Couret et d'Estadens, un spectacle prévu le 2 décembre ayant pour thème Le Petit Poucet.

Pour découvrir son travail : www.carnets-de-voyages.org/

Programme

Pour les scolaires :

Du mardi au vendredi : 7 spectacles pour les enfants de la maternelle au collège.

Pour tout le monde :

• **exposition sur le livre animé**, en collaboration avec la médiathèque de Muret à l'office de tourisme, du mardi au samedi et prolongée tout le mois d'octobre ;

• **samedi 8 octobre : 9h30-17h30, salon du livre jeunesse**, place de la République ;

• **10h : "Mon arbre", spectacle**, compagnie Les apartés, pour les petits, salle de vote ;

• **18h : "Kodhja", spectacle graphique et musical**, proposé par Régis Lejonc et Thomas Scotto pour tout public, Grand Préau ;

• **débats** avec les auteurs ;

• **ateliers** de calligraphie, de jeux, de lectures de contes .

Agenda des manifestations

14 octobre

La journée de l'élevage rassemble cette année la foire aux broutards, la foire aux chevaux et une vente d'agnelles au pré commun, ainsi qu'un concours de chevaux lourds et une vente de chevaux dressés.

11 novembre

Josette Sarradet, Maire, et le Conseil municipi-

pal vous convient à la commémoration du 98^e anniversaire de l'armistice de 1918 le vendredi 11 novembre au monument aux morts. Rassemblement à 12 h, place de la Mairie. Un vin d'honneur vous sera offert à l'issue de la cérémonie sous la halle de la mairie.

11 novembre

Fête locale organisée par Los Festaires : bal

disco au préau de l'ancien collège.

26 novembre

Cérémonie « Un enfant, un arbre », qui célèbre les naissances de l'année sur la commune par la plantation d'un arbre pour chaque enfant. Les arbres seront plantés à 11 h. Pour prolonger agréablement cette cérémonie, un verre de l'amitié sera offert aux familles des enfants à la salle du Conseil.

Au conseil

Conseil du 23 juin

• **Par 1 voix pour, 10 voix contre et 2 abstentions**, le conseil, après délibération, s'est prononcé contre le projet de périmètre du nouvel EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) issu de la fusion de la communauté de communes des Trois vallées, de la communauté de communes du canton de Saint-Martory, de la communauté de communes de Sallies-du-Salat et du Syndicat de télécommunications de la vallée du Ger, tel qu'arrêté par le préfet le 18 avril 2016.

Si le périmètre projeté est maintenu, le conseil, avec 5 voix pour et 8 abstentions, propose :

– que le siège de la future communauté de communes soit établi à Mane ;

– de classer par ordre de préférence les cinq noms, proposés par les habitants et sélectionnés par le groupe de travail afférent, pour être le nom de la future

communauté de communes issue de la fusion.

Choix 1 : Communauté de communes Cagire Pyrénées

Choix 2 : Communauté de communes Cœur de Comminges

Choix 3 : Communauté de communes Cagire Garonne Salat

Choix 4 : Communauté de communes des Balcons de Cagire

Choix 5 : Communauté de communes de Cagire à Garonne.

• **Dans le cadre de la réforme territoriale**, le schéma propose la dissolution du Syndicat intercommunal pour le transport des personnes âgées (SITPA).

Le conseil municipal à l'unanimité a affirmé son désaccord sur ce principe de dissolution et décidé de soutenir le SITPA dans sa demande d'un délai supplémentaire de un an pour la mise en application de sa dissolution si celle-ci était maintenue.

Conseil du 13 juillet

• **Pour organiser la fête de Girosp-Gouillou** dans de bonnes conditions, le comité des fêtes des deux hameaux a déposé une demande de subvention exceptionnelle de 500 €.

La dépense sera imputée au budget dans la section c/6574.

Après examen du relevé bancaire correspondant au solde énoncé sur le courrier de demande, le conseil a attribué cette subvention à l'unanimité.

• **L'installation d'une borne de recharge** pour véhicules électriques par le SDEGH (voir compte-rendu du CM du 4 février) sera bien assurée par le syndicat avec un financement de 85 %, 15 % restant à la charge de la commune. Le branchement à la borne sera payant pour l'utilisateur, la charge pour la commune sera de l'ordre de 600 € annuels. Plus de détails dans le prochain conseil municipal.

Passerelle de l'ALAE

La passerelle qui conduit de l'école à l'ALAE vient d'être refaite par les services techniques de la commune. Elle a été sécurisée et mise aux normes par la pose d'un caillebotis en acier galvanisé normé. Les enfants ont commencé à réaliser des fresques sur les rembardees sur le thème des "Monsieur" et "Madame" et devraient continuer de s'exprimer en peinture pendant les ateliers de l'ALAE.



Des statistiques sur la vitesse des véhicules

Depuis plus d'un an deux radars ont été mis en place sur la commune. Ils ont d'abord été installés à Girosp puis, dernièrement, aux quartiers Fontagnères et Sarradère. Ils seront régulièrement déplacés. Les dernières statistiques récupérées sur le radar de Fontagnères nous donnent les résultats suivants : 1 745 passages par jour pour une vitesse moyenne de 49 km/h. 60 % des automobilistes respectent la vitesse de 50 km/h, 38 % roulent entre 50 et 70 km/h et 2 % au-delà. Nous vous rappelons que les excès de vitesse sont sanctionnés et peuvent aller du retrait d'un point sur le permis de conduire et une amende de 68 € à des sanctions plus lourdes.

L'avenir en soi

La MSA (sécurité sociale agricole) propose depuis quelques années une formation intitulée « avenir en soi » qui est une démarche de reconnaissance des acquis de l'expérience. Elle s'adresse aussi bien aux ressortissants agricoles qu'aux personnes relevant d'autres régimes (général, RSI...).

L'avenir en soi est un programme qui permet d'aller puiser dans ses propres ressources les atouts nécessaires pour réussir un changement choisi ou imposé. Cette méthode est basée sur le principe que tout individu apprend tout au long de sa vie et dans tout ce qu'il fait.

Contact et renseignements : Cindy Cornu, tél. : 06 73 33 25 91

Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la Mairie



Numéros utiles

Pompiers	18/112
S.A.M.U.	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CC3V	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26

Démarchage frauduleux

Plusieurs commerçants aspétois ont été contactés (que ce soit par fax, e-mail ou téléphone) par des sociétés prétendant les aider à réaliser un diagnostic d'accessibilité contre paiement. Nous souhaitons rappeler qu'aucune entreprise n'est mandatée par quelque administration que ce soit pour ce travail. Nous vous conseillons donc de vous rapprocher du service urbanisme de la mairie pour toute question ayant trait à l'accessibilité et bien sûr de ne régler aucune somme à ces sociétés.

Arrivée de familles afghanes

Trois familles vont être accueillies dans les communes d'Aspet, Soueich et Encausse-les-Thermes. C'est un jeune couple qui doit venir s'installer dans un appartement que la commune a réaménagé place Peyrot. L'Association nationale de recherche et d'action solidaire (ANRAS), l'association Solidarité réfugiés d'Encausse-les-Thermes et le Centre communal d'action sociale d'Aspet organisent cet accueil avec l'aide de bénévoles. Ils veilleront en outre à leur bonne intégration sur notre territoire.

Un auteur BD à la médiathèque

Grâce au concours du conseil départemental, la médiathèque Augustus Saint-Gaudens va accueillir une auteure de bandes-dessinées en décembre prochain. L'auteure, Sarah Paupardin, dite « Nouch », sera présente sur deux jours pour animer des ateliers de découverte de la bande-dessinée : un atelier

pour les scolaires le jeudi 1^{er} décembre et un atelier pour adultes et adolescents le samedi 3 décembre (10 h-12 h). Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour l'atelier du samedi à la bibliothèque. Et pour découvrir Nouch et ses réalisations : <http://leslivresdenouch.e-monsite.com>

Vente de bois de chauffage

La mairie va mettre en vente du bois de chauffage coupé en bûches de 50 cm au prix de 35 € le m³. Les personnes intéressées doivent se manifester auprès de l'accueil de la mairie.

Un automne bien rempli à la Boule du Cagire

Après s'être brillamment extirpés des méandres des différents « Tours départementaux » de la Coupe de France, les "Ténors" du club ont vaincu sur leurs terres la brillante équipe de Villefranche-de-Rouergue dans le cadre du 1^{er} tour de zone de cette compétition.

Après ce retentissant exploit, les joueurs enchaîneront durant ce mois d'octobre avec le championnat national. Parallèlement deux autres formations de la Boule du Cagire disputeront le championnat départemental. Les féminines en découdront avec les joueuses de St-Martory, Toulouse, La Pujade, Muret, Monteron et Bruguières, pendant que les hommes seront opposés aux pétanqueurs de Léguevin, Plaisance, Noé, Le Fousseret et His. Les autres boulistes du club participeront au championnat de zone du Comminges.

Les ateliers du temps libre



La maison Saint Jean-Baptiste est devenue un véritable foyer où l'on crée du lien « dans le faire ensemble ». Elle abrite l'association les Ateliers du temps libre. Cette association (soutenue par la Caisse d'allocation familiales), présidée par Gianni Burattoni et coordonnée par Taïla Benzeroual, propose une palette d'ateliers culturels ou formatifs et, en fonction des requêtes, développe de nouvelles activités, au rythme des saisons. Selon les goûts ou les besoins de chacun, les adhérents peuvent s'adonner aux joies de la poterie, du dessin, de la cuisine, mais aussi de la couture, de la pratique de l'anglais ou de l'informatique, sous le regard bienveillant de professionnels qualifiés.

Les ateliers ont repris depuis début septembre. Pour le programme, rendez-vous sur le site :

ateliersdutempslibre.jimdo.com/

Une fois par mois, les rencontres « café des parents » ont lieu autour d'un ciné-débat, animé par l'association Écoute-moi grandir. Généralement, un film ou un documentaire permet d'introduire le débat, animé par les psychologues de ladite association.

Ce temps pour les parents permet également de faire apparaître leurs attentes, de les amener à participer à la création de ce café, de le faire vivre et de se l'approprier.

Le dernier rendez-vous qui a eu lieu le 27 septembre avait pour thème : « Faut-il apprendre à être parent(s) ? », à partir du documentaire de Dominique Delattre.

Ateliers du temps libre, route de la Chapelle, Aspet (depuis la place du Général Barès, prendre la direction route de la chapelle, le bâtiment se trouve à 100 m à droite).

Le bureau, dans le bâtiment Saint Jean-Baptiste, vous accueille le vendredi de 14 h à 16 h.

Tél. : 06 31 95 63 34

centranimationspet@orange.fr

